

2^e MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

4.2. REGLEMENT GRAPHIQUE

APPROUVÉ LE 8 MARS 2019



LEGENDE

- UA** Zone
- UAa** Secteur
- Espace boisé classé
- Emplacements réservés
- Élément paysager à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs affectés par le bruit

COMMUNE DE GRATENTOUR

COMMUNE DE
LABASTIDE-SAINT-SERNIN

COMMUNE DE
MONTBERON

COMMUNE DE
CASTELGINEST

COMMUNE DE
SAINT-LOUP CAMMAS

Commune de Pechbonnieu - Liste des emplacements réservés			
NUMÉRO	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE APPROCHÉE
1	Création d'un chemin piétons (largeur : 3m)	Commune	283 m2
2	Elargissement de la RD 77 (largeur : 2m)	Commune	212 m2
3	Elargissement de la RD 77 (largeur : 2m)	Commune	208 m2
4	Aménagement d'un carrefour RD 77	Commune	537 m2
5	Création d'un chemin piétons (largeur : 3m)	Commune	2 615 m2
6	Ouvrage hydraulique connexe au BUN : Infrastructure multimodale de transports intégrant piétons, cycles, transport en commun en site propre, véhicules particuliers et parc relais associés (Boulevard urbain Nord)	Communauté Urbaine	7445m2
7	Amorce de voie	Commune	400 m2
8	Extension et accès groupe scolaire	Commune	400 m2
9	Elargissement de la RD 15 (largeur : 3 m)	Commune	2 253 m2
10	Aménagement d'un accès	Commune	1 140 m2
11	Aménagement du carrefour entre la RD 15 et le chemin des Roches	Commune	772 m2
12	Création d'un chemin piétons (largeur : 3m)	Commune	5 567 m2
13	Aménagement du carrefour	Commune	342 m2
14	Création d'une amorce de voie nouvelle	Commune	945 m2
15	Aménagement du carrefour	Commune	150 m2
16	Création d'une amorce de voie nouvelle	Commune	580 m2
17	Agrandissement d'un terrain de sports	Commune	2 160 m2
18	Création d'une voie	Commune	815 m2
19	Création d'un chemin piétons (largeur : 3m)	Commune	3 023 m2